Bibliothécaire

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE VIGNEUX DE BRETAGNE
Référence :	O04419085122
Date de dépôt de l'offre :	21/10/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/01/2020
Date limite de candidature :	18/11/2019

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Loire-Atlantique
Lieu de travail :	9, rue g.h. de la villemarqué - bp 8 44360 Vigneux de bretagne

Détails de l'offre

Grade(s) :	Assistant de conservation Assistant de conservation principal de 2ème classe Assistant de conservation principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe
Famille de métier :	Bibliothèques et centres documentaires
Métier(s) :	Bibliothécaire

Descriptif de l'emploi :
Dans le cadre du développement culturel de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, la mairie de Vigneux-de-Bretagne recrute un agent chargé de la gestion et de l'animation de 2 bibliothèques communales. Placé(e) sous l'autorité administrative de la commune de Vigneux de Bretagne et rattaché(e) au service communication, évènementiel et associations, l'agent travaillera à raison de 50 % pour la commune de Vigneux-de-Bretagne et 50 % pour la commune de Notre Dame des Landes. L'agent sera placé(e) sous la responsabilité hiérarchique des Directeurs généraux des services de Vigneux-de-Bretagne et de Notre Dame des Landes. Rémunération : statutaire + régime indemnitaire, COS, prime annuelle (fonctionnaire), prévoyance maintien de salaire et participation employeur. Horaires : fixes ; travail possible le weekend et en soirée

Profil demandé :
Connaissances bibliothéconomiques et des réglementations spécifiques (propriété intellectuelle, contrats...), nouvelles

ressources documentaires (numérique)
Gestion budgétaire
Aptitude à la gestion de projet
Forte aptitude relationnelle, capacité à animer une équipe
Gestion de groupe (scolaires et autres publics)
Autonomie, adaptabilité et polyvalence
Capacités organisationnelles, esprit de synthèse et capacité d'analyse
Maitrise de l'écrit
Sens du service public

Particularités du poste : Permis B et véhicule personnel obligatoire (déplacements fréquents)

Formation requise : ABF, DUT métiers du livre et/ou expérience d'un poste similaire

Mission :
Assurer le suivi, la mise en œuvre et l'évolution des bibliothèques municipales (coordonner, organiser et animer le partenariat avec les bénévoles, gérer et développer les collections, gérer les budgets des bibliothèques, accueillir des groupes écoles et RAM,...),

Développer l'animation et la médiation culturelle en direction de publics variés,

Participer à la politique de développement culturel mise en œuvre par les 2 communes (définition et accompagnement des élus dans la réflexion sur la politique de lecture publique, accompagner les bénévoles,...),

Participer à la politique de développement culturel mise en œuvre par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres (collaborer, préparer, participer : avec les bibliothèques/médiathèques du réseau Erdre & Gesvres (Prix littéraires,...), aux réunions et manifestations culturelles (Bibliosalon, Tout petit festival,...)

Contact et informations complémentaires : Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire, soit par voie postale soit par mail à contact@vigneuxdebretagne.fr, accompagnées d'un curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires). Pour plus d'informations : adresser un courriel à rh@vigneuxdebretagne.fr Le jury de recrutement aura lieu le mardi 3 décembre 2019.

Téléphone collectivité : 02 40 57 39 50

Adresse e-mail : contact@vigneuxdebretagne.fr

Travailleurs handicapés :
Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.